

EPREUVE ORALE
EPREUVE ANTICIPEE DE FRANCAIS
DESCRIPTIF DES LECTURES ET ACTIVITES DE LA CLASSE DE 1^{RE}

Suggestions :

Chaque séquence doit prendre appui sur deux « rubriques », visant à nourrir les deux parties de l'examen :

- **EXPOSE** : Textes étudiés dans le cadre des lectures analytiques ;
- **ENTRETIEN** : Documents, textes complémentaires qui n'ont pas donné lieu à une lecture analytique / activités complémentaires.

Les conseils :

I. Comment présenter la page de garde du descriptif ?

TITRE : Descriptif des lectures et activités de la classe de Première générale et technologique.

EN-TETE : « Le descriptif comporte 6 séquences et présente 25 lectures analytiques ».

SYNTHESE : Elaborer une fiche de synthèse (1 page) faisant apparaître le « sommaire » du descriptif (Numéro de séquence ; titres de séquence ; lectures analytiques) : il s'agirait d'un récapitulatif des textes étudiés, susceptible d'aider les élèves à avoir à l'esprit l'ensemble des lectures analytiques étudiées au cours de l'année ;

DATE : Juin 2014 ;

NOM DE L'ETABLISSEMENT ;

CACHET, VISA DE L'ETABLISSEMENT :

NOM DU PROVISEUR :

NOM DU PROFESSEUR :

II. Quelle forme le descriptif doit-il prendre ?

- Un livret (document plastifié éventuellement) ;
- Le descriptif : Veiller à n'utiliser que le recto des feuilles afin de faciliter le travail de lecture de l'examineur ;
- Des liasses de documents agrafées : il est possible de rattacher chaque plan de séquence complet (feuille de couleur) à l'ensemble des textes et documents complémentaires (feuilles blanches) étudiés au cours de l'année ;
 - On peut, ainsi, construire deux dossiers :
 - Dossier 1 : Descriptif complet ;
 - Dossier 2 : Le livret :
 - Des feuilles intercalaires de couleur comportant le titre complet de la séquence, l'objet d'étude, les perspectives dominantes et complémentaires, la liste des textes étudiés dans le cadre des lectures analytiques, le cas échéant ;
 - Des feuilles blanches rassemblant les documents complémentaires analysés.

III. Comment structurer la séquence ?

Plusieurs rubriques « obligatoires » :

Etape 1 : En caractères gras, la « carte d'identité » de la séquence :

- N° de séquence ;
- Objet d'étude ;
- Titre de la séquence ;
- Mention « Œuvre intégrale » ET/OU « groupement de textes ».

Etape 2 : « Objectifs de la séquence » :

- Problématique ;
- Perspectives dominantes et/ou complémentaires.

Etape 3 : Rubrique « Lectures analytiques », précédée de la mention suivante : « POUR L'EXPOSE ».

Etape 4 : Catégorie « Rubriques » de la séquence, précédée de la mention suivante : « POUR L'ENTRETIEN ».

- Etudes d'ensemble ;
- Lectures cursives ;
- Histoire des Arts ;
- Education aux médias ;
- Activités complémentaires ;
- Activités personnelles de l'élève ;
- Projets / Initiatives originales : Il est tout à fait envisageable de s'adresser à l'examineur : *« Cette expérience peut-être exploitée lors de l'entretien avec les examinateurs. Aussi, nous prions ces derniers de ne pas hésiter à solliciter l'intérêt culturel de cette initiative. »*

IV. Comment présenter les lectures analytiques ?

- Numéroté les lectures analytiques (de 1 à 25, par exemple) ;
- Faire explicitement apparaître le découpage des textes (Délimiter les textes, indiquer très clairement les références des passages commentés) ;
- Proposer systématiquement, après le texte étudié dans le cadre des lectures analytiques, une phrase indiquant l'approche privilégiée par le professeur (problématique).

V. Comment présenter les documents complémentaires ?

- Numéroté les liasses de documents complémentaires ;
- Consacrer une page (feuille de couleur) à la présentation de chaque séquence et/ou mettre en évidence les titres de séquences dans la liste ;
- Respecter l'ordre de présentation des textes complémentaires retenu lors de l'élaboration du descriptif ;
- Les références des documents exploitées en classe :
 - Les liens des sites Internet utilisés ;
 - Les références précises des œuvres d'art commentées en cours.

VI. Remarques générales.

➤ Chaque objet d'étude peut être associé à plusieurs séquences : Dans ces conditions, et dans ces conditions seulement, il est possible d'imaginer une « mini-séquence » - intégrée à la « grande » séquence - prenant appui sur une ou deux lectures analytiques seulement ;

➤ Chaque séquence peut comprendre plusieurs groupements de textes : mais les textes ne font pas nécessairement l'objet d'une lecture analytique.

➤ Nombre de textes ? Il ne s'agit que d'une estimation, il n'y a pas de prescription formelle. Il va de soi qu'un descriptif doit s'appuyer sur des activités riches et variées : l'élève qui n'étudierait pas dans le détail de nombreux extraits (= peu de lectures analytiques) aurait, dans ce contexte, l'obligation de découvrir de nombreux textes en lecture cursive. Estimation : 4 textes au minimum par séquence.

- Série générale (ES et S) : 25 lectures analytiques, environ / an ;
- Série générale (L) : 30 lectures analytiques, environ / an ;
- Séries technologiques : 20 lectures analytiques, environ / an.